

Sidi Askofaré

## Réplique à Colette Soler La preuve par le style \*

L'expression « donner la réplique » s'entend en plusieurs sens. Je commencerai par en exclure au moins un ce soir : question de style, peut-être... Ce sens, que je dois au *Robert*, est le suivant : « Réponse vive, faite avec humeur et marquant une opposition. » Rien de ce que j'ai lu ou entendu du texte de Colette Soler n'appelle une telle réponse.

Mon propos de ce soir se situera donc entre la réponse (à ce que Colette Soler a écrit et vient de prononcer ici même), la réplique au sens de la sismologie (répétition atténuée d'un séisme) et l'invitation faite à Colette Soler de reprendre la parole pour préciser, développer et éventuellement soutenir et argumenter tel ou tel point de son exposé.

Pour introduire mon développement, je dirai que le travail que nous a présenté Colette Soler peut se lire et s'entendre à la fois comme une suite à ses travaux récents sur l'inconscient réel et les affects en psychanalyse d'une part, et d'autre part comme une contribution à l'élucidation de la fonction du style dans la transmission et les effets du style dans le dispositif de la passe en particulier.

Je ne reprendrai pas, bien sûr, tous les points développés par Colette Soler dans son exposé ; j'en retiendrai juste ceux, et ils sont déjà nombreux, qui convergent avec mes questionnements propres. À savoir la question du sujet supposé savoir et sa possible localisation dans le dispositif de la passe ; et l'interrogation sur la fonction réelle de la passe : fonction de garantie ou fonction épistémique (dispositif d'incitation des analystes à penser la psychanalyse).

\* Séminaire École « Questions issues de l'expérience de la passe », à Paris, le 27 janvier 2011.

Mais avant d'y venir, peut-être convient-il de partir de ce que j'ai saisi du travail de Colette. Soler. En condensant à l'extrême, je dirais que Colette Soler a tenté de tirer, pour la passe, les conséquences de ce qui aurait pu paraître ou demeurer une aporie, soit :

- d'une part, que dans l'analyse tout n'est certes pas signifiant, mais structure (« Remarque sur le rapport de Daniel Lagache », dans *Écrits*, p. 659) ;

- et d'autre part, qu'à la question kantienne « Que puis-je savoir ? », la psychanalyse répond : « Rien qui n'ait la structure du langage » (« Télévision », dans *Autres écrits*, p. 536).

Que la structure comporte de l'hétérogène au signifiant, c'est ce qui s'avère dans l'expérience, et c'est ce que Lacan soi-même a tenté de cerner tout au long de son enseignement. Colette Soler en décline les différentes élaborations : la Chose, l'objet *a*, le *dire*.

Or, à ne s'en tenir qu'aux deux derniers, on sait combien ils sont irréductibles aux dits. Comment dès lors les prendre en compte dans l'évaluation de ce qui constitue le propre du dispositif de la passe : « authentifier au cas par cas l'être transformé de l'analyste », et ce à partir de témoignages indirects du passant ? Ce qui conduit directement à la question des « manifestations du réel qui conditionnent cet être transformé ».

C'est à ce point que la référence à la seule structure de langage s'avère insuffisante ; c'est également là que Colette Soler en appelle au plus radical de ce qui, du *parlêtre*, ne se réduit pas à la structure de langage : le style ; et à interroger la fonction dudit style dans ce que le cartel a à reconnaître pour authentifier le passage à l'analyste : la conversion d'affect attendue... « de l'horreur à l'enthousiasme ».

La formulation rigoureuse des questions qui m'importent exige d'en passer par les deux articulations autour desquelles gravite, me semble-t-il, l'exposé de Colette Soler.

La première est relative au transfert et pourrait se formuler : s'il existe un point à partir duquel on se doit de penser l'expérience et le devenir analyste, c'est sans doute le transfert. Si Freud ne l'a jamais perdu de vue, il faut bien dire que son insistance terminale sur la butée du complexe de castration en a couvert et voilé la portée. Et si Lacan, quant à lui, le replace au centre, c'est à partir de son impasse qui conditionne la passe possible. Ce qui fait dire à Colette

Soler qu'avec l'impasse du transfert, en tant que seule impasse structurale dans une analyse, « on sait ce que l'on cherche dans une passe [...] : évaluer les variations du rapport au savoir et au sujet qu'on lui supposait au décours du processus et spécifiquement à sa fin ».

J'ajouterai juste ici que même l'algorithme du transfert construit par Lacan dans sa « Proposition sur le psychanalyste de l'École », de ne comporter que des éléments signifiants ( $St, Sq, s, S1, S2, Sn$ ), n'inscrit ni l'impasse du transfert ni, *a fortiori*, la solution du transfert.

Mais on constatera en même temps que dans cette « Proposition... », Lacan n'en reste pas à ce qu'autorise la structure de langage et l'algorithme qui en dépend. Déjà, c'est l'affect qui est évoqué et convoqué : deuil, position dépressive, voire « maniaco-dépressive ».

Il est donc tout à fait justifié que ce soit par la voie de l'affect et des effets d'affects que Colette Soler ait tenté de contribuer à l'approfondissement de notre travail de doctrine. Et à la lire ou à l'entendre, on perçoit bien que la question fondamentale qu'elle pose tourne autour des incidences de cette élaboration sur le dispositif de la passe et son rapport à l'École.

Les questions que je me suis posées à lire Colette Soler, et que je souhaite lui adresser dans le cadre de notre séminaire d'École, vont également dans ce sens. Comme elles sont nombreuses, je n'en retiendrai, pour relancer Colette Soler, que quelques-unes.

Ma première question porte sur le problème du transfert dans la passe. Il y a ce que nous savons – et « savoir, c'est toujours croire savoir » (Lacan) –, à savoir la « chute du sujet supposé savoir », d'ailleurs tenue pour un des index de la passe clinique. Mais nous savons aussi que le transfert ne vaut pas nécessairement pour le seul passant ou pour les passeurs. Il y a du transfert (souvent ? parfois ? toujours ?) dans les cartels et dans l'École. Et c'est tout à fait normal, voire nécessaire. La question est : peut-on en évaluer le poids et les incidences dans les cartels et leurs décisions ? Et qu'en faire ? Quelles conséquences, y compris institutionnelles, peut-on en tirer – ne serait-ce que pour parer et faire pièce aux effets de groupe qui vont contre les effets d'École ?

Ma deuxième question porte sur l'articulation, et parfois la tension entre savoir et affect. J'ai trouvé particulièrement éclairante la distinction tout à fait décisive entre les deux types de rapport au

savoir qui distinguent la « race des différents » de l'humanité enfermée dans son « je n'en veux rien savoir » : la différence par le « désir *de* savoir » (ou « désir *du* savoir » ?) et la différence – plus spécifique – de l'être transformé de l'analyste qui consiste dans le « franchissement de l'horreur *de* savoir les conséquences de l'inconscient ». Ma question porte sur l'articulation de ces deux positions, notamment au regard de la contribution au savoir attendue de l'analyste et tout particulièrement de l'AE. Avoir franchi sa propre horreur de savoir les conséquences de l'inconscient rend-il nécessairement apte à la production et à l'élaboration de savoir ? Et si oui, en quoi ?

Ma troisième question porte sur ce que Colette Soler a appelé les « aléas de la nomination », ce qui d'une certaine manière indexe et souligne la part d'incertitude et de contingence qu'il y a dans toute nomination ou non-nomination. Si ce repérage allège et « dédramatise » les décisions du cartel, qui n'a jamais été le « super sujet supposé savoir » que certains croient ou font croire, il laisse entières les deux questions suivantes : que penser et que faire des demandes de passe qui se présentent comme ou qui s'avèrent n'être que des « demandes de nomination » ? *Quid* de la nomination si ses effets sur les passants et dans l'École privilégient principalement, voire exclusivement, la dimension de la « garantie » au détriment de la fonction proprement épistémique de la passe, soit la visée et l'incitation à penser la psychanalyse – et pas seulement à l'exercer ?